

## Compte-rendu du CA du CCAS du 23/09/2025

Désignation de la secrétaire de séance : Clarisse Egloff

Présents : MM. Christian Pradel, Daniel Gaudon, Clarisse Egloff, Simone Soly, Marie-Claude Vermare, Françoise Favre, Béatrice Wesse, Mme Isabelle Gondard.

Excusées : Annick Di Stefano, Emilie Perrin

Absente : Christèle Mure.

Approbation du dernier compte-rendu.

### CCAS :

- Secours :

Pas de secours.

- Questions diverses :

#### • Organisation du repas de fin d'année :

- Orchestre : cette année, on décide de changer d'animation. Nous retenons l'orchestre de M. Paul Colas, composé de 4 musiciens (accordéon, trompette, saxophone et batterie). Le budget est de 250€ par prestation. Les repas auront lieu le 6 décembre à Pontcharra et le 13 décembre à St Loup et Les Olmes.
- Choix du traiteur : nous avons deux prestataires nous reprenons le même que l'année dernière, il a donné pleine satisfaction à savoir 2'EL traiteur. Un problème a été soulevé à St Loup : les assiettes froides refroidissent rapidement la nourriture. Est-il possible de les chauffer ? On peut essayer de les chauffer dans le four, en pensant à placer une coupelle d'eau.
- Menu à 26 € : apéritifs blinis salés et guacamole saumon fumé, escalope farcie au marron et velouté de châtaigne, flan de potimarron et purée de brocolis, fromage blanc, flan de carambar caramel crémeux et blague à deux balles.

#### • Distribution de flyers concernant la semaine bleue et des conférences gratuites sur la vie amoureuse des séniors.

#### • Information : le plan canicule a été activé cet été. Tous les inscrits ont été contactés par téléphone et ont apprécié cette attention. Le CCAS a reçu un appel pour une personne en difficulté qui a refusé d'ouvrir. Une intervention avec les gendarmes a été demandée et la personne a pu ouvrir mais était très faible.

### Résidence Autonomie Les Tilleuls

- Avenant au contrat gaz n°2 DALKIA : cet avenant vise à bloquer le prix de la molécule et ainsi maîtriser en partie le coût de l'augmentation tarifaire. Le prix est fixe pendant 36 mois. Cet avenant comprend aussi la prestation d'exploitation.
- Indemnisation des congés annuels non pris pour les fonctionnaires du CCAS en cas de fin de relation de travail. Le cas s'est présenté pour une agente décédée de longue maladie. Habituellement, les congés sont pris avant la fin de la relation de travail, ce qui n'engage pas d'indemnisation.
- Adhésion à la convention de participation en matière de protections sociales complémentaires portées par le CDG 69 en matière de prévoyance et participation mutuelle : projet d'adhérer avec le CDG69. Nous choisissons d'adhérer pour la prévoyance. Pour la partie santé : le personnel a choisi de pouvoir avoir sa propre mutuelle. S'il s'agit d'une mutuelle solidaire, le CCAS devra participer à hauteur de 15€/agent et par mois. + 15€ /agent/mois pour la partie prévoyance. Approuvé à l'unanimité.
- Document Unique Risques Professionnels 2025 : très peu de risques professionnels identifiés à la Résidence Autonomie. Il y a d'excellentes conditions de travail pour les

agents. Le problème de la hauteur de l'écran au bureau de l'accueil a été réglé.  
Approuvé à l'unanimité.

- Rapport Social Unique 2024 : voir le rapport. Le poste de Jocelyne est devenu vacant. Son remplaçant Thierry est pressenti sur ce poste. Il va devenir titulaire après 1 an de stage. Il a déjà effectué 2 ans sur ce poste en tant que contractuel. Le RSU signale presque pas d'absentéisme, ce qui est bien meilleur que dans d'autres structures similaires.
- Plan bleu : un livret (56pages) regroupe toutes les procédures en cas de problème à la résidence. Il permet de répondre aux questions qui fait quoi ? quand ? et comment? Cela concerne tous les événements qui peuvent arriver à la résidence en cas de problème inhabituel tels que coupure de gaz, d'électricité, incendie, intrusion terroriste etc. Cela permet d'avoir un support pour éviter la panique. Le personnel est régulièrement formé pour savoir gérer ces risques. Approuvé à l'unanimité.
- Questions diverses :
  - Commission menus : les résidents sont très satisfaits de la prestation par SER.
  - Semaine du goût : un projet est en cours avec les enfants du CME : la préparation de cookies suivie d'une visite des cuisines et de la cuisson des cookies le 15 octobre.
  - Semaine bleue : voir le programme sur le flyer.
  - Logements occupés à 100%. La liste d'attente est assez longue (environ 15 personnes).
  - Projet d'une résidence autonomie de 100 places au Val d'Oingt. Ce projet avance bien. Nous ne prévoyons pas d'impact direct sur notre résidence (pas le même bassin géographique).
  - Renouvellement de la demande de subvention pour Chauffe Citron, activité appréciée des résidents.
  - Avancée des travaux dans la résidence : les cuisines et les peintures doivent être terminés avant fin décembre.
  - Convention avec une coiffeuse : obtention de tarifs préférentiels pour les résidents afin de tenir compte de la mise à disposition du local, de l'eau et de l'électricité.
  - Mise à disposition d'un bureau à l'association GRIM.
  - Explication des travaux à finir dans la traboule, très appréciée car elle rapproche encore la résidence du centre du village.
  - Informations :
    - Depuis le 1er septembre, le CCAS est habilité à faire bénéficier de tarifs gratuits ou solidaires les personnes en précarité pour des transports.
    - Transport à la demande : il est géré par la COR. Un dossier est à remplir et la demande doit être faite au service de la COR. Il faut téléphoner pour prendre rdv. Il y a très peu de demandes à Vindry sur Turdine (1278 trajets en 4ans, soit presque 1 par jour).

Séance levée à 20h04.

Prochaine réunion : pas fixée mais elle se tiendra avant le 15 décembre.

